



Boulogne-Billancourt, le 1er septembre 2011

**Procédure facultative de cession des actions DIA – Prix moyen de cession des actions DIA à l'issue de la première période de la procédure**

CARREFOUR a été informé par Caceis Corporate Trust, agent centralisateur de la procédure facultative de cession mandaté par CARREFOUR (ci-après l'"Agent Centralisateur"), que le prix moyen de cession des actions DIA pour la première période de la procédure, qui s'est déroulée du mardi 5 juillet au lundi 18 juillet 2011 inclus, est de 2,832638 € par action DIA.

L'Agent Centralisateur répartira le produit de la cession entre les intermédiaires financiers pour crédit aux actionnaires cédants au prorata de la quantité des actions DIA apportées à la procédure par chacun d'entre eux à partir du 5 septembre 2011.

Comme indiqué dans les communiqués publiés par CARREFOUR les 4 juillet et 30 août derniers (disponible sur [www.carrefour.com](http://www.carrefour.com)), il est rappelé aux actionnaires de CARREFOUR qu'une seconde période de procédure facultative de cession des actions DIA se déroule du jeudi 1<sup>er</sup> septembre au mercredi 14 septembre 2011 inclus et que seuls les actionnaires de CARREFOUR ayants droit de l'attribution des actions DIA intervenue le 5 juillet dernier peuvent participer à la procédure facultative de cession.

Les actionnaires peuvent s'adresser à leur intermédiaire financier pour toute information complémentaire.

**Facteurs de risque :**

*Il est rappelé aux actionnaires de CARREFOUR concernés que la participation à la procédure de cession est facultative et que son but principal est de permettre la cession des actions DIA sans frais de vente sur les bourses espagnoles.*

*Aucune garantie n'est donnée sur le prix auquel les actions DIA seront cédées à l'issue de chaque période de la procédure.*

*Il existe un risque que les conditions de marché prévalant au moment où l'Agent Centralisateur fera procéder à la cession des actions DIA soient moins favorables que les conditions de marché qui prévalaient au moment où les actionnaires de CARREFOUR concernés auront décidé de participer à la procédure facultative de cession.*

---

**Contact Presse :**

PUBLICIS Consultants - Tel. : +33 (1) 57 32 89 99

**Relations Investisseurs :**

Sandra Livinec, Alessandra Girolami, Matthew Mellin, Patrice Lambert de Diesbach - Tel. : +33 (1) 41 04 26 00